

Remorque pour  
engins de sportMarque  
HEINEMANN

BA 35

Fiche d'homologation n°  
CH 9380 03MOYENS D'IDENTIFICATION "BA 35" sur plaquette du constructeur, à droite, en haut sur traverse  
avant  
"3-H" préfixe au No du châssis

Numéro du châssis frappé à l'avant, en haut sur le timon (frappé par l'importateur)

Signe d'identification du moteur frappé

Constructeur W.HEINEMANN, Kreuztal-Krombach(D) Importateur ERWIN KAPP, Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 1 avec suspension - 2 roues

Direction

Frein de service

Frein stationn<sup>l</sup>. mécanique, expansion interne, levier avec  
secteur avec sécurité de ruptureDispositif d'attelage : rotule  $\phi$  50 mm Vitesse max. 80 km/hMOTEUR DE TRAVAIL

Marque Carbur.

Type

Position Nombre cyl.

Alésage Course

Cylindr. cm<sup>3</sup> CV-Impt

CV-puiss ( ) à t/m

Refroidissement

Bruit dB ( ) à t/m

Amortissement bruit

CARROSSERIE Forme remorque à bateauxDIMENSIONSVoie Diam. braquage AV AR 1300  
G DR

Empattement / / /

Dimensions ext. Dimensions int.

Longueur 4000-5400

Largeur 1450

Hauteur 700 réglable

Porte à faux AV

AR 1050-2010

Distance essieu AV - attelage = 2950-3390

POIDS

Avant Milieu Arrière TOTAL

A vide 5 95 100

Charge utile selon bateau

Total 350

Garantie fabr. 50 300 350

Dimens. pneus 4.00-8 4PR

Charge p. essieu 400 (2,25)80 km/h

EQUIPEMENT §)

Equipement électrique \_\_\_\_\_ V

Feux de route \_\_\_\_\_ Avertisseur optique \_\_\_\_\_

Feux de croisement \_\_\_\_\_ Feux de position \_\_\_\_\_

Feux de gabarit AV= A (E) (facultatif) sur les ailes \*)

AR= R (E) (facultatif)

Essuie-glace \_\_\_\_\_ [AV= I (E)

Feux arrières R - S1 (E) Catadioptres [C = I (E)

Feux stop R - S1 (E) [AR= III (E)

Eclair. plaque contr. comb. ou séparé Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur \_\_\_\_\_ Indic. vitesse \_\_\_\_\_

Indic. direction clign. \_\_\_\_\_

AV \_\_\_\_\_ latér. \_\_\_\_\_ AR 2a (E)

Avert. clign. \_\_\_\_\_ Lampes de travail \_\_\_\_\_

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Remorque pour engins de sport

Marque &amp; type HEINEMANN BA 35

Homologation n° CH 9380 03

Forme de la carr. remorque à bateaux

Places ass. : Total \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_\_ avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant \_\_\_\_\_  
pesage CVCharge utile sel. bateau Cylindrée \_\_\_\_\_ cm<sup>3</sup>

Poids total 350 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 3-H 03235

\*) Les feux de gabarit avant ne sont exigés que si la largeur du bateau dépasse 1600 mm

§) La distance des feux à l'arrière du bord du véhicule doit être contrôlée.

Lieu et date de l'expertise

Zurich, 13.2.73

La commission d'expertise